

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagnote	Aussenhandel, Fiskalpolitik, Zwischenstaatliche Beziehungen
Akteure	China
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ammann, Amando
Barras, François
Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Canetg, Fabio
Caretti, Brigitte
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Huguenet, François
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Mach, André
Pasquier, Emilia
Schnyder, Sébastien
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Canetg, Fabio; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenhandel, Fiskalpolitik, Zwischenstaatliche Beziehungen, China, 1990 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1
Entwicklungspolitik	18
Aussenwirtschaftspolitik	18
Wirtschaft	20
Wirtschaftspolitik	20
Wettbewerb	20
Geld, Währung und Kredit	20
Geldpolitik	20

Abkürzungsverzeichnis

EJPD	Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement
EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
DBA	Doppelbesteuerungsabkommen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
OSZE	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
NGO	Nichtregierungsorganisation
WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
SNB	Schweizerische Nationalbank
IWF	Internationaler Währungsfonds
EU	Europäische Union
EVD	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
IAEO	Internationale Atomenergie-Organisation
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
WEF	World Economic Forum
UNHCR	Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen
GFBV	Gesellschaft für bedrohte Völker
EVD	Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
OPEC	Organisation erdölexportierender Länder
GfK	Marktforschungsunternehmen „Growth from Knowledge“

DFJP	Département fédéral de justice et police
DFF	Département fédéral des finances
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ONU	Organisation des Nations unies
CDI	Convention de double imposition
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
ONG	Organisation non gouvernementale
CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
BNS	Banque nationale suisse
FMI	Fonds monétaire International
UE	Union européenne
DFE	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
DDC	Direction du développement et de la coopération
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
WEF	World Economic Forum
HCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
SPLPM	Société pour les peuples menacés
DFE	Département fédéral de l'économie publique
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
GfK	Institut d'étude de marché „Growth from Knowledge“

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Zwischenstaatliche Beziehungen

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 16.10.1990
BRIGITTE CARETTI

Après plusieurs années de négociations, une **convention de double imposition** a pu être signée, en 1990, **avec la République populaire de Chine**. Un tel texte, qui doit encore être ratifié par les deux Conseils, est intéressant puisque les entreprises suisses ont passablement augmenté, ces derniers temps, leur présence et leurs activités dans ce pays. La norme leur garantira, en sus de l'élimination de la double imposition sur le revenu et la fortune, une protection fiscale ainsi que la non-dépréciation de leur position concurrentielle.¹

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 18.06.1991
ANDRÉ MACH

Les deux Chambres ont adopté la convention de double-imposition avec la Chine. Malgré la proposition d'une minorité de la commission du Conseil national de renvoyer le projet au Conseil fédéral en demandant la suspension de l'objet jusqu'à ce que la situation des droits de l'homme et des libertés démocratiques soit rétablie de façon durable, la chambre du peuple s'est ralliée à une confortable majorité à la proposition du gouvernement.²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 20.08.1991
ANDRÉ MACH

Pour la première fois, **le dalaï-lama**, chef spirituel du peuple tibétain, **a été reçu officiellement par le ministre des affaires étrangères suisse**.³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.01.1992
ANDRÉ MACH

La visite en Suisse du premier ministre chinois Li Peng, considéré comme un des principaux responsables de la répression des manifestations étudiantes sur la place Tien-an-Men en 1989, a suscité de vives protestations de la part des milieux politiques, ainsi que des organisations de défense des droits de l'homme. Cette visite a en outre été marquée par un incident diplomatique; après que la délégation chinoise a fait savoir son refus de s'entretenir avec le chef du DFJP sur la question des droits de l'homme en Chine et la situation au Tibet, A. Koller a décidé de ne pas participer aux réunions officielles entre les délégations suisse et chinoise. Au cours des entretiens avec le dirigeant chinois, les conseillers fédéraux, J.P. Delamuraz et R. Felber, ont tout de même abordé le problème des droits de l'homme, ainsi que les relations économiques entre les deux pays et la situation internationale.⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 11.07.1992
ANDRÉ MACH

Le chef du DFEP, accompagné d'une importante délégation des milieux économiques suisses, a effectué un séjour d'une semaine en Chine; il s'agissait de la première visite officielle d'un conseiller fédéral en Chine depuis la répression de la place Tien-an-Men en 1989. La présence des représentants des milieux économiques s'explique par l'important potentiel de commandes que représente le marché chinois pour les exportations helvétiques. L'amélioration des échanges économiques entre les deux pays, qui ont déjà fortement progressé ces dernières années, a été au centre des entretiens avec les dirigeants chinois. Un accord sur la propriété intellectuelle, prévoyant une meilleure protection des inventions suisses, a été conclu; en échange, les représentants helvétiques se sont engagés à soutenir la tentative de la Chine de réintégrer le GATT. La question des droits de l'homme a également été évoquée par J.P. Delamuraz.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 27.01.1994
LIONEL EPERON

Le président du parlement chinois Qiao Shi a effectué une **visite de quatre jours en Suisse** durant laquelle il a rencontré le président de la Confédération Otto Stich, le chef de la diplomatie helvétique et la présidente du Conseil national Gret Haller. Les entretiens ont principalement porté sur les droits de l'homme en Chine et au Tibet, les échanges économiques entre les deux pays, la réintégration de la Chine au sein du GATT ainsi que sur l'ouverture à Shanghai d'un consulat général suisse.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 12.10.1994
LIONEL EPERON

Après la Chine en 1992, la Malaisie, Hong Kong et la Thaïlande en 1993, **Jean-Pascal Delamuraz** a à nouveau intensifié ses contacts avec les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Accompagné d'une importante délégation de représentants de l'économie suisse, il s'est rendu cette année au **Vietnam**, puis en **Indonésie** dans l'optique d'établir de nouvelles relations économiques avec ces pays. Le chef du DFEF s'est également déplacé aux Etats-Unis, puis au Chili et en Argentine.⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 24.12.1994
LIONEL EPERON

Les autorités fédérales ont décidé de procéder, d'ici à fin 1996, à la fermeture des **ambassades de Suisse** à Luanda (Angola), Yaoundé (Cameroun) et Panama, ainsi qu'à l'ouverture d'un consulat général à Shanghai (Chine). L'ambassade de Suisse à Beyrouth (Liban) sera, quant à elle, réouverte. En revanche, les consulats généraux établis à Windhoek (Namibie), Bregenz (Autriche), Curitiba (Brésil), Dijon et Le Havre (France), ainsi que le bureau des visas de Casablanca (Maroc) seront supprimés. La Confédération a, par ailleurs, créé un **bureau de liaison** à Jéricho auprès des autorités autonomes palestiniennes.⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 20.10.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le conseiller fédéral Adolf Ogi a effectué un voyage d'une semaine en **Corée du Sud** et en **Chine**. Lors de son étape sud-coréenne, le ministre du DDPS a annoncé le maintien des cinq militaires suisses engagés dans le cadre de la Commission des pays neutres pour le contrôle de l'armistice avec la Corée du Nord. Il a également souligné qu'il comptait sur le soutien des pays asiatiques pour la candidature de Sion aux JO 2006. Critiqué à son retour pour son silence en Chine sur le sujet des droits de l'homme, Adolf Ogi a expliqué que ses interlocuteurs n'étaient pas directement concernés par le sujet. Le ministre de l'économie Pascal Couchepin lui a succédé quelques mois plus tard sur ce continent. Accompagné d'une délégation commerciale, il a notamment tenté de rassurer les dirigeants thaïlandais sur la présence des investisseurs suisses en Asie.⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 24.11.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le Ministre des affaires étrangères arménien Vartan Oskanian a rencontré Flavio Cotti et a signé avec la Suisse un accord économique bilatéral. Le Premier Ministre du Niger, Ibrahim Assané Mayaki, a été reçu par ce même conseiller fédéral pour une visite de travail portant sur la situation politique dans ce pays, des Touaregs et sur la question de la coopération au développement suisse. Le vice-Premier Ministre chinois, Li Lanqing, s'est entretenu à Berne avec Flavio Cotti des relations économiques croissantes des deux pays, des suites de la crise asiatique et du soutien de la Suisse à la Chine concernant son adhésion à l'OMC. Le Ministre pour l'unité canadienne Stéphane Dion est venu à Berne pour se renseigner sur les politiques sociale et financière de la Suisse. Le Président de la Confédération a reçu à Berne le Ministre des affaires extérieures macédonien, Blagoj Handziski. La Macédoine appartient aux pays de concentration de l'aide helvétique. Deux mois plus tard, Flavio Cotti a accueilli le Ministre russe des affaires extérieures, Evgueni Primakov. Lors de cette rencontre, il a été avant tout question de la sécurité dans le cadre de l'OSCE. Le Président du parlement européen, l'Espagnol José Maria Gil Robles, a effectué une visite de trois jours à la fin de l'année. Il a notamment rencontré les conseillers fédéraux Cotti, Couchepin et Koller et s'est exprimé en faveur d'une Europe proche du citoyen.¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2000
FRANÇOIS BARRAS

De retour d'un séjour d'une semaine à New York, **Joseph Deiss** a relevé le rôle primordial des relations multilatérales, encourageant par là une adhésion rapide de la Suisse à l'ONU. A ce sujet, le secrétaire général de l'organisation, Kofi Annan, lui a fait savoir que l'arrivée de la Suisse serait hautement appréciée. Première inédite pour un chef de la diplomatie helvétique, le conseiller fédéral a pu assister à l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a ainsi pu rencontrer nombre de ses collègues, notamment le représentant chinois, et aborder avec eux des points aussi divers que la création de la Cour pénale internationale, le nouvel emblème du CICR et la réforme du financement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Auparavant, Joseph Deiss s'était rendu au Moyen-Orient (Egypte, Syrie et Liban), accompagné d'une délégation d'industriels suisses. Il s'agissait de la plus importante visite d'un Conseiller fédéral dans la région depuis 1985. Enfin, peu après l'acceptation des bilatérales par l'électorat suisse, le premier diplomate helvétique a rencontré le ministre français chargé des affaires européennes, Pierre Moscovici. Les deux hommes ont abordé en détails les relations franco-suisse et celles entre l'Europe et la Suisse.¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.03.2000
FRANÇOIS BARRAS

A la tribune de la 56^e session de la Commission des droits de l'homme réunie à Genève, **Joseph Deiss a montré du doigt la politique chinoise en matière des droits fondamentaux** qui, selon ses mots, n'ont pas évolué favorablement. Il a principalement fustigé l'attitude de la Chine envers les minorités et les groupes religieux à l'exemple des Tibétains, sans pour autant se prononcer sur un éventuel parrainage helvétique du projet de résolution américain critiquant Pékin.¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 07.06.2001
FRANÇOIS BARRAS

Les deux Chambres fédérales ont ratifié l'accord d'entraide judiciaire entre la Confédération et la République populaire de Chine. Le texte publié par le gouvernement devrait permettre une meilleure coopération en matière pénale entre la Suisse et la Région administrative spéciale de Hong Kong. L'importance de l'ancienne colonie britannique sur la place financière internationale implique aussi le développement du crime organisé et du blanchiment d'argent sale: l'accord entre les deux Etats espère régler la lutte contre ces abus.¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2003
ROMAIN CLIVAZ

Durant son **année présidentielle, Pascal Couchepin a multiplié les voyages à l'étranger.** Il s'est tout d'abord rendu en Grèce, pays assumant la présidence de l'Union européenne au premier semestre de l'année sous revue. La conclusion du deuxième cycle de négociations bilatérales a été au centre des entretiens avec les dirigeants grecs. Lors de sa visite à Rome (juillet) le radical valaisan a non seulement été reçu en audience privée par le pape Jean-Paul II, il s'est également entretenu avec le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi. L'état d'avancement des négociations bilatérales a été au centre des discussions avec le chef de l'Etat assurant la présidence de l'UE au deuxième semestre 2003. Le président de la Confédération s'est également rendu à deux reprises à Paris en début d'année (février et mars). A l'occasion de sa première visite, il a rencontré le ministre de l'Education, et a exprimé la volonté de la Suisse d'être mieux intégrée au système européen de recherche et de formation. Ce premier séjour (février) s'est inscrit dans le cadre des célébrations du bicentenaire de l'Acte de médiation. Lors de ses entretiens avec le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, ils ont notamment évoqué l'organisation du sommet du G8 à Evian, à proximité de la frontière suisse. C'est lors d'une deuxième visite que le Président de la Confédération s'est entretenu avec celui de la République française, principalement concernant la situation en Irak et le sommet du G8. Avant son premier voyage à Paris, Pascal Couchepin s'est rendu à Madrid (février). Il a été reçu par le roi Juan Carlos, et son épouse la reine Sofia. Il s'est ensuite entretenu avec le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar. Au début du mois d'avril, c'est à Berlin que Pascal Couchepin a rencontré le chancelier allemand Gerhard Schröder et le président de la République Johannes Rau. A la mi-avril, il s'est rendu à Athènes pour assister à la Conférence européenne et y représenter la Suisse. Cette conférence réunit les Chefs d'Etats et de Gouvernement de quarante pays européens. Au lendemain de la cérémonie marquant l'entrée de dix nouveaux membres dans l'UE, la discussion a porté sur les conséquences de cet élargissement sur les autres pays d'Europe. Après avoir remis une centaine d'horloges aux autorités de Saint-Pétersbourg, comme cadeau officiel pour le tricentenaire de la ville, le Président de la Confédération a rencontré le président russe Vladimir Poutine. Cette rencontre, qui s'est tenue en juillet, leur a permis d'aborder la question de l'accident aérien d'Überlingen. Lors de son voyage au Portugal (début septembre) Pascal Couchepin a rencontré le président portugais Jorge Sampaio et le premier ministre José Manuel Durao Barroso. Il s'est également rendu en Irlande (octobre), pays assurant la présidence de l'UE durant le premier semestre 2004. Lors de son séjour en Bulgarie (fin octobre), il a signé un accord prévoyant la suppression de l'obligation réciproque de détention d'un visa. C'est en fin d'année présidentielle que le président s'est rendu à deux reprises en Asie (novembre). Lors de son séjour en Inde, outre les habituels échanges avec les autorités politiques, la coopération scientifique et technologique ont été au centre des discussions. Des accords ont été signés dans ces domaines. Accompagné d'une délégation économique, Pascal Couchepin a choisi la Chine comme dernière destination de son année présidentielle. Outre l'accès au très prometteur marché chinois, le conseiller fédéral souhaitait la réinscription de la Suisse sur la liste chinoise des destinations touristiques officielles. Cette décision, attendue depuis 1999, a été annoncée à l'occasion de la rencontre avec le président chinois Hu Jintao. Elle devait être formalisée au début de l'année 2004. Un tel accord devrait faciliter l'obtention de documents de voyage pour les touristes chinois. Une déclaration d'intention dans le domaine scientifique, concernant principalement la collaboration entre Hautes Ecoles, a également été signée. En tant que ministre de la culture, Pascal Couchepin a également représenté la

Suisse lors de l'ouverture de la Biennale de Venise.¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2003
ROMAIN CLIVAZ

La nouvelle ministre des affaires étrangères **Micheline Calmy-Rey** a effectué son premier voyage officiel en Finlande (fin janvier). Outre les nombreuses visites de travail, elle s'est également rendue en Extrême-Orient dans le courant du mois de mai. Elle a visité les deux Corées (République démocratique populaire de Corée – nord ; République de Corée – sud), puis la Chine. Elle est tout d'abord arrivée à Pyongyang, en **Corée du nord**. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Suisse et le régime communiste, en 1974, aucun conseiller fédéral ne s'était rendu sur place. Elle n'a pas rencontré le dictateur Kim Jong-il lors de son séjour. La ministre des affaires étrangères a visité plusieurs projets soutenus par la DDC. Elle a ensuite franchi à pied la ligne de démarcation qui sépare les deux Corées depuis 1953. Jamais un ministre en exercice n'avait obtenu l'autorisation de la Corée du nord pour le faire. Après s'être entretenue avec la délégation de cinq officiers suisses membres de la Commission des nations neutres pour la surveillance de l'armistice en Corée, elle s'est rendue à Séoul. Elle s'est efforcée d'y promouvoir le dialogue entre les deux pays. Elle a également transmis un message du gouvernement du nord à l'attention de celui du sud relativement à la création d'une Confédération entre les deux entités. La tournée en Asie s'est achevée par une brève visite à Pékin. La ministre des affaires étrangères s'est rendue en Autriche, en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et Monténégro et en Italie au début du mois de septembre. Si c'est l'évolution des négociations bilatérales qui a été principalement évoquée à Vienne, un accord sur la protection des investissements a été signé à Sarajevo. Le glissement de l'aide humanitaire vers une véritable coopération économique s'est ainsi trouvé renforcé. Après une escale à Belgrade, elle s'est rendue à Rome. Lors de son voyage de la mi-octobre à Berlin, Micheline Calmy-Rey a principalement abordé les questions des négociations bilatérales avec le ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer. La question du survol du sud de l'Allemagne par des avions à destination de Zurich a, par contre, été soigneusement évitée.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2003
ROMAIN CLIVAZ

Le principal séjour à l'étranger du ministre de la défense **Samuel Schmid** a certainement été celui effectué en **Chine** au mois d'avril. Durant ces quatre jours, il a abordé des questions de sécurité, ainsi que visité des installations militaires. Samuel Schmid a également rencontré son homologue chinois. Il lui a notamment présenté les réformes de l'armée et de la protection civile en cours en Suisse.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2004
ELIE BURGOS

Le ministre de l'intérieur **Pascal Couchepin** a effectué un voyage de quatre jours à Boston aux Etats-Unis, pour rencontrer des responsables du monde académique et de la recherche. Au mois d'octobre, il s'est rendu en Chine et au Tibet. Cette dernière étape, très contestée, a amené la Commission de politique extérieure du Conseil national à convoquer le conseiller fédéral à son retour pour lui demander certaines explications. Ce dernier a également effectué une visite à Londres à la fin octobre, une de quatre jours en Espagne au début novembre, puis une ultime au Qatar à la mi-décembre.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 19.05.2004
ELIE BURGOS

Le Tribunal fédéral, dans un arrêt rendu dans le cadre de l'affaire des frégates françaises livrées à Taïwan, a affirmé que Taïwan était « un **Etat souverain et indépendant** ». Loin d'être anodine, cette décision de la haute autorité judiciaire a mis la Confédération dans l'embarras, puisqu'elle contredit la politique du Conseil fédéral à l'égard de la Chine. Aux yeux du gouvernement, Taïwan n'est en effet qu'une « province » de cette dernière. De plus, si la Suisse reconnaissait Taïwan, cela entraînerait la rupture des relations diplomatiques avec la Chine. Le DFAE a très brièvement commenté la situation en déclarant que la décision du Tribunal fédéral n'avait pas d'influence sur la politique étrangère de la Confédération.¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 15.06.2004
ELIE BURGOS

La Suisse et la Chine ont signé un **protocole d'entente** qui ouvre le marché chinois à la Suisse en tant que pays de destination touristique. La Suisse fera ainsi désormais partie des pays pour lesquels les autorités chinoises donnent des autorisations de voyage de groupe. L'accord règle en particulier les procédures administratives du trafic touristique et permet d'améliorer la procédure d'octroi des visas.¹⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 16.06.2004
ELIE BURGOS

Le **vice-premier ministre chinois Zeng Peiyan** a été reçu par le président de la Confédération Joseph Deiss et par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger au début du mois de juin. Les discussions ont porté en particulier sur la protection de la propriété intellectuelle et la coopération économique au développement. La question des droits de l'homme en Chine a également été abordée. Le ministre chinois du tourisme, qui accompagnait le vice-premier ministre, a signé un protocole d'entente sur le tourisme.²⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2005
ELIE BURGOS

Dans le cadre d'une visite de cinq jours en Indonésie et à Singapour, afin d'intensifier les relations commerciales entre la Suisse et ces deux pays, le conseiller fédéral **Joseph Deiss** a visité la région de Banda Aceh, dévastée par le tsunami. Il s'est ensuite rendu à Budapest, où il a rencontré le ministre hongrois de l'économie et des transports et le ministre en charge du développement régional. Les discussions ont principalement porté sur la promotion de la coopération entre la Suisse et la Hongrie. Répondant à une invitation chinoise formulée en 2004, le chef du DFE s'est rendu en Chine au mois de juillet, pour une visite d'une semaine. À la tête d'une forte délégation économique, le conseiller fédéral a notamment rencontré à Pékin le vice-premier ministre Zeng Peiyan et le ministre du commerce Bo Xilai. Dans le cadre de l'accord de libre-échange envisagé avec les Etats-Unis, Joseph Deiss s'est ensuite rendu à Washington, où il a mené des discussions sur la question avec Robert Portman, le négociateur commercial américain. Ankara a annulé au mois d'août le voyage de Joseph Deiss, prétextant un problème d'agenda. Des tensions étaient notamment survenues suite à des divergences de vues entre les deux pays sur la question du génocide arménien. En fin d'année, Joseph Deiss a effectué plusieurs visites à l'étranger, dont une en Libye, première d'un conseiller fédéral dans ce pays nord-africain. Il s'est également rendu à Moscou, où il a rencontré le ministre russe du développement et celui des finances. Le chef du DFE a terminé l'année par une visite en Italie, auprès du ministre italien du commerce et de l'industrie, une en Bulgarie et une dernière en Algérie.²¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 05.08.2005
ELIE BURGOS

Le chef spirituel des Tibétains, le **dalaï-lama**, a effectué une visite d'une dizaine de jours en Suisse au mois d'août. Le conseiller fédéral Pascal Couchepin l'a rencontré à Zurich. Lors de leur entretien, la question des libertés religieuses et culturelles, de même que celle des pourparlers entre les représentants du dalaï-lama et les autorités chinoises, ont été abordées.²²

MOTIONDATUM: 05.10.2005
ELIE BURGOS

Le Conseil national a adopté, par 151 voix contre 13 et contre l'avis du Conseil fédéral, une motion Darbellay (pdc, VS), déposée en 2004, qui demandait au gouvernement d'autoriser **l'entrée en Suisse de touristes chinois porteurs d'un visa de l'UE** (visa « Schengen ») et visitant la Suisse pour la première fois. Le Conseil des Etats n'a toutefois pas suivi la chambre du peuple, et a refusé de justesse (15 voix contre 14) la motion en question.²³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

Pour son premier voyage de l'année, la conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** s'est rendue à Vienne, où elle a rencontré son homologue Ursula Plassnik. Les questions liées à l'intégration européenne et à la situation au Kosovo ont été au cœur des discussions. La cheffe du DFAE s'est également entretenue avec Mohamed El-Baradei, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Elle a ensuite effectué une courte visite en Allemagne, où elle s'est entretenue avec son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, au sujet du dossier de l'aéroport de Zurich-Kloten. Fin février, la conseillère fédérale a rencontré son homologue polonais Stefan Meller à Varsovie, afin de s'entretenir des projets financés par l'aide suisse à la cohésion européenne dans le pays. Après un voyage en Azerbaïdjan, à l'occasion duquel la cheffe du DFAE a signé un accord-cadre de protection des investissements, ainsi qu'une déclaration commune en matière migratoire, celle-ci s'est rendue à Londres, où elle a

rencontré son homologue britannique Jack Straw. Les discussions ont porté principalement sur les relations Suisse-UE et sur le dossier du Conseil des droits de l'homme. Suite à l'« affaire des visas » qui a secoué l'ambassade de Suisse au Pakistan, Micheline Calmy-Rey s'est rendue à Islamabad, afin de se faire sa propre idée au sujet des méthodes de travail ayant cours dans cette ambassade. Début juin, elle a effectué une visite officielle de trois jours en Algérie. Elle y a notamment rencontré le ministre algérien des affaires étrangères, Mohamed Bedjaoui, avec qui elle a signé trois accords bilatéraux. Au mois de juin, la conseillère fédérale s'est tout d'abord rendue à Bucarest, où elle a rencontré son homologue roumain Mihai Ungureanu, puis en Arménie, pour une visite de deux jours. Elle a rencontré le premier ministre arménien Andrik Margarian et le président Robert Kotcharian. La question d'un accord de double imposition, ainsi que la question du conflit au Nagorny-Karabakh, ont figuré au menu des discussions. Dans le cadre des désaccords sur les nuisances sonores de l'aéroport de Zurich-Kloten, Micheline Calmy-Rey s'est à nouveau rendue en Allemagne au mois de septembre, afin de s'entretenir de ce dossier avec le premier ministre du Bade-Wurtemberg, Günther Oettinger. La cheffe du DFAE s'est rendue en Chine au mois d'octobre. Elle n'est toutefois pas parvenue à obtenir la signature d'un mémoire d'entente traduisant la volonté d'intensifier les relations bilatérales entre les deux pays.²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

En visite en Chine au mois de février, le conseiller fédéral **Samuel Schmid** a rencontré son homologue Cao Gangchuan à Pékin, afin d'intensifier les relations entre les deux pays sur les questions stratégiques. Il s'est ensuite envolé pour la Corée du Sud, où il a notamment visité la ligne de démarcation séparant les deux Corées, puis rencontré le ministre sud-coréen de la défense Yoon Kwang-Woong. Samuel Schmid a rencontré la présidente lettone Vaira Vike-Freiberga et le ministre letton de la défense lors d'une visite au mois de mai à Riga. La coopération militaire entre la Suisse et la Lettonie a été au centre des discussions. Le chef du DDPS s'est ensuite rendu au Portugal, où il s'est notamment entretenu avec son homologue portugais, ainsi qu'avec l'ancien responsable de la sécurité de l'Eurofoot 2004. Au mois d'août, le conseiller fédéral a effectué un voyage de plusieurs jours dans les Balkans. Il s'est tout d'abord rendu au Kosovo, afin de rendre visite aux soldats de la Swisscoy. Il a également rencontré le président kosovar Fatmir Sejdiu et le premier ministre Agim Ceku à Pristina. Il s'est ensuite envolé pour Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine, où il s'est entretenu avec son homologue bosniaque Nikola Radovanovic. Samuel Schmid s'est encore rendu au Pakistan en fin d'année.²⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 03.02.2006
ELIE BURGOS

Micheline Calmy-Rey a reçu son homologue chinois **Li Zhaoxing** au mois de février. De nombreuses questions ont été abordées, dont celle des droits de l'homme, de la science, de l'éducation et de l'économie. Si celle de la propriété intellectuelle a été également abordée, la question de Taïwan a cependant été contournée.²⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2007
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Doris Leuthard** s'est rendue au Brésil en début d'année, où elle a signé un protocole d'entente entre les deux pays avec le ministre brésilien des affaires étrangères, qui permettra de faire baisser les droits de douane appliqués aux produits suisses. Elle a ensuite effectué une visite de travail deux jours à Vienne. Elle y a rencontré le ministre de la santé, de la famille et de la jeunesse, avec qui elle a discuté de la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue en Afrique du Sud et en Tanzanie en compagnie d'une délégation de représentants d'économiesuisse. L'amélioration des conditions-cadres pour les entreprises suisses et les phénomènes de double imposition ont été au centre des discussions. Au mois de juin, la cheffe du DFE a participé à la réunion ministérielle ordinaire de l'AELE à Vaduz, lors de laquelle des discussions ont été menées sur la politique de l'AELE en matière d'accords de libre-échange avec des pays non-membres de l'UE. Suite à un voyage en Chine au mois de juillet, lors duquel Doris Leuthard a tenté d'inciter les entreprises chinoises à investir en Suisse, la conseillère fédérale s'est rendue en Inde, où elle a signé un protocole d'entente avec son homologue indien en matière de protection de la propriété intellectuelle. L'accord en question prévoit la création d'un groupe chargé de plancher sur les questions liées à la prévention de la production, de la distribution et de la vente de produits contrefaits. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue à Oman et dans les Emirats arabes unis dans le cadre d'une mission économique. Elle a notamment signé un accord relatif à l'exonération fiscale des entreprises de navigation aérienne avec les autorités du Sultanat d'Oman. A

la mi-novembre, Doris Leuthard s'est rendue à Bruxelles pour participer à la réunion annuelle du « Joint ECOFIN » réunissant les ministres de l'économie et des finances de l'UE et de l'AELE. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue en Italie, dans le cadre d'une visite de travail auprès de son homologue, le ministre italien du développement économique Pier Luigi Bersani. En décembre, la cheffe du DFE, a participé à une réunion informelle de ministres du commerce et de l'économie à Bali, sur l'invitation de la ministre indonésienne du commerce.²⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2007
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Christoph Blocher** s'est rendu aux Etats-Unis au mois de juillet pour parler avec son homologue américain de la collaboration antiterroriste entre les deux pays. En fin d'année, il a effectué un voyage de quatre jours en Chine. Il y a rencontré le chef de la police et numéro neuf du parti communiste chinois Zhou Yongkang. Les discussions ont notamment porté sur une amélioration de la sécurité du droit pour les entrepreneurs suisses actifs en Chine.²⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2008
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Doris Leuthard** a conduit une mission économique de plusieurs jours au Mexique au mois de février, afin d'intensifier les relations commerciales entre les deux pays. Elle s'est ensuite rendue au Japon, où elle a signé, avec le ministre japonais des affaires étrangères un accord bilatéral de libre-échange et de partenariat économique entre les deux pays. En visite en Inde au mois d'avril, la cheffe du DFE a rencontré son homologue Kamal Nath. Les deux ministres ont déclaré qu'un accord de libre-échange entre les deux pays devrait être conclu dans l'année. Inaugurant le tout premier vol direct de SWISS à destination de Shanghai, Doris Leuthard a effectué une visite de cinq jours en Chine en mai. Ce déplacement avait pour objectif de rencontrer Chen Deming, le nouveau ministre chinois du commerce et de poursuivre le dialogue bilatéral en matière de libre-échange. La conseillère fédérale s'est rendue en Russie au mois de juillet. Elle a signé un plan d'action pour renforcer la coopération économique entre les deux pays avec son homologue russe. Afin d'entretenir les relations bilatérales entre la Suisse et l'UE, la cheffe du DFE a rencontré trois commissaires européens à Bruxelles. En fin d'année, Doris Leuthard a effectué une visite en Turquie. Elle était accompagnée de représentants des principaux secteurs exportateurs suisses vers la Turquie.²⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2008
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Samuel Schmid** s'est rendu en République démocratique du Congo (RDC) au mois de mai. Il y a rencontré son homologue Chikez Diemu, qui lui a demandé de soutenir le processus en cours de réforme des forces armées congolaises. Au mois de septembre, le conseiller fédéral a effectué une visite de plusieurs jours en Chine à l'occasion des Jeux paralympiques. Il a également rencontré le ministre de la défense chinois Cao Guang Chuan. En marge d'une conférence sur le droit humanitaire à Saint-Pétersbourg, Samuel Schmid a rencontré le premier ministre Vladimir Poutine, avec lequel il a convenu de continuer à soigner les relations entre les deux pays. En visite en Suède au mois d'octobre, le conseiller fédéral a notamment rencontré son homologue Sten Tolgfors, qui en a profité pour lui faire la promotion des avions de combat Saab Gripen, qui pourraient remplacer une partie des F-5 Tiger de l'armée suisse.³⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 11.11.2008
ELIE BURGOS

Le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger a rencontré le **ministre chinois des eaux Chen Lei** au mois de novembre à Berne. Les deux hommes ont affirmé leur volonté de poursuivre leur coopération en matière de gestion des eaux et de prévention des dangers.³¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de février, la cheffe du département de justice et police, **Evelyne Widmer-Schlumpf**, s'est rendue à Ankara afin de discuter de la lutte contre le terrorisme, de la criminalité organisée et de l'immigration illégale. Elle y a rencontré le premier ministre, Cemil Cicek, le ministre de l'intérieur, Besir Atalay, et celui de la justice, Mehmet Ali Sahin. Elle les a entre autres informés des mesures prises par le Conseil fédéral pour restreindre les activités du parti kurde du travail (PKK) sur le sol helvétique. En mars, elle s'est rendue à Washington et y a rencontré le nouveau ministre américain de la justice, Eric Holder. Les discussions se sont centrées sur la coopération judiciaire dans la lutte contre le financement du terrorisme et le crime organisé, les passeports

biométriques et le sort des détenus de Guantanamo. La crise fiscale qui ébranlait les relations des deux pays n'a été abordée que marginalement. En octobre, elle s'est rendue à Beijing (Chine) pour rencontrer les ministres chinois de la sécurité publique, Meng Jianzhu, et de la justice, Wu Aiyang. Les discussions ont porté sur la coopération, la criminalité organisée, la traite des êtres humains et la migration illégale. La disparition du réalisateur tibétain Dhondup Wangchen, dont le cousin vit en Suisse, suite à son arrestation par les autorités chinoises, a également été abordée. En novembre, elle a rencontré le ministre de l'intérieur italien à Rome, Roberto Maroni, et son collègue de la justice, Angelino Alfano. Les discussions se sont focalisées sur la question de la coopération bilatérale dans les domaines de la migration, de la police et de la justice, notamment autour de l'accord de Schengen.³²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.01.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Une délégation chinoise dont le **premier ministre chinois**, Wen Jibao, a été accueillie au palais fédéral par le président de la Confédération et les chefs des départements de l'intérieur, de l'économie et des affaires étrangères. C'était la première visite chinoise à haut niveau depuis la visite d'Etat de 1999. Le président chinois d'alors, Jiang Zemin, s'était offusqué de la présence de manifestants et avait affirmé que la Suisse avait perdu un ami. Les deux parties ont discuté notamment de la faisabilité d'un accord de libre-échange, le premier sur le continent européen, et de la crise financière et économique. Par ailleurs, la cheffe du DFE et le ministre chinois du commerce, Chen Deming, ont signé un accord bilatéral de protection des investissements.³³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 05.08.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le **Dalai-lama** est venu en Suisse pour participer à diverses conférences. Le gouvernement ne l'a pas reçu officiellement invoquant un manque de temps. Seule la présidente du Conseil national, Chiara Simoneschi (pdc, TI), l'a rencontré à Lausanne. Certains analystes y ont vu l'ombre de la Chine, l'ambassadeur chinois ayant affirmé que les pays amis de la Chine ne devaient pas donner de plateforme aux propos séparatistes du chef spirituel tibétain.³⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.12.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Lors de la présence d'une forte délégation chinoise en Europe en début d'année, la République populaire de Chine et la Confédération ont multiplié les rencontres en vue d'une négociation sur un **accord de libre-échange**. Ainsi, en février, le ministre chinois du Commerce, Chen Denming, a rencontré la cheffe du DFE, Doris Leuthard, afin de signer un mémorandum visant à intensifier la collaboration dans le domaine des technologies de l'environnement et en décembre, un groupe de travail commun aux deux pays a débuté une étude de faisabilité sur un accord de libre-échange. La Chine était alors la quatrième destination des exportations suisses.³⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de février, **Doris Leuthard**, présidente de la Confédération durant l'année sous revue, est allée à Madrid à la suite de Micheline Calmy-Rey dans le cadre de la résolution de la crise des otages avec la Libye. Elle y a remercié la présidence espagnole de l'UE et le roi d'Espagne pour leur médiation dans le conflit. En avril, elle s'est rendue à Washington à l'invitation du président Obama pour le sommet sur la sécurité nucléaire visant à élaborer des mesures afin d'éviter l'appropriation de matériel nucléaire par des terroristes. La cheffe du Département de l'économie (DFE) a également traité des questions relatives à l'aéroport de Zurich, aux négociations de la nouvelle CDI et aux fichiers volés avec la chancelière Angela Merkel à Berlin. Les deux parties ont affirmé que les groupes de travail mixtes traitant de ces sujets ont permis des progrès. En mai, elle a discuté du différend fiscal opposant la Suisse et l'Italie avec Silvio Berlusconi à Rome. Elle a encore rencontré le ministre des affaires étrangères, Franco Frattini, et celui de l'économie et des finances, Giulio Tremonti. Une reprise des négociations relatives à la nouvelle CDI a été évoquée et Silvio Berlusconi a assuré s'engager dans la résolution du conflit libyen. Le même mois, elle s'est rendue à Paris dans le cadre d'une rencontre ministérielle de l'OCDE. Elle a déclaré que la pression autour de la question fiscale a baissé suite aux négociations de nouvelles CDI mais que les pays membres auraient de nouvelles exigences relatives à l'échange automatique en matière fiscale. En juillet, elle a rencontré le président de la commission européenne, José Manuel Barroso, et le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy à Bruxelles. Les discussions ont porté sur la reprise des acquis communautaires dans un contexte où l'UE souhaite redéfinir ses relations avec la Suisse. Au mois d'août, la présidente helvétique est allée en Chine avec une délégation de trente représentants

des milieux économiques afin de lancer le processus de négociation d'un accord de libre-échange entre les deux pays. Elle a ensuite signé un plan d'action économique visant le renforcement de la collaboration entre la Suisse et la Russie avec son homologue Dmitri Medvedev à Sotchi (Russie). Au mois de septembre, elle a pris la parole lors de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Elle a ensuite rencontré les présidents des Etats-Unis et de la République populaire de Chine, Barack Obama et Hu Jintao. Au mois d'octobre, elle s'est rendue en Jordanie pour rencontrer le roi Abdullah II et le ministre de la planification et de la coopération internationale, Jafar Hassan. Les discussions ont porté sur les relations économiques des deux pays et sur la signature d'un accord-cadre visant l'amélioration des services de sauvetage jordaniens. En novembre, elle a traité des questions d'immigration, d'intégration, de politique européenne et de crise économique dans le cadre de la rencontre annuelle des pays germanophones à Lübeck (Allemagne).³⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de janvier, **Micheline Calmy-Rey** est allée en Slovénie, en Géorgie et en Russie lors d'un voyage de trois jours. La rencontre de Ljubljana s'inscrit dans le cadre des relations bilatérales ordinaires avec la Slovénie. A Tiflis (Géorgie), la cheffe du DFAE a fait un discours auprès de représentants du gouvernement, de l'opposition et d'organisations non gouvernementales à propos des droits humains, de l'Etat de droit et des structures démocratiques. Elle l'a fait en tant que présidente du Conseil de l'Europe. Elle a ensuite rencontré le ministre russe des affaires étrangères, Sergei Lavrov à Moscou. Les discussions se sont concentrées sur la normalisation des relations entre la Géorgie et la Russie ainsi que sur la réforme de la Cour européenne des droits de l'homme. En février, elle a évoqué la restitution des fonds Duvalier avec le président René Préval en Haïti. Elle s'est ensuite rendue au Sud-Kivu en République démocratique du Congo, puis en Tanzanie, dans le cadre d'une rencontre avec la DDC qui finance des projets dans la région. En mars, elle a discuté de la question libyenne et surtout de la procédure empêchant certains ressortissants libyens d'obtenir un visa Schengen avec la cheffe de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, à Bruxelles. Au mois d'avril, elle a présenté les contours de la conférence d'Interlaken au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg. La conférence a traité de la question des réformes à entreprendre au sein du conseil. En mai, elle est allée à New York dans le cadre de la conférence des Nations Unies sur la révision du traité de non prolifération nucléaire. Micheline Calmy-Rey a critiqué le fait qu'après deux décennies post guerre froide, le recours à l'arme nucléaire demeure au sein des doctrines militaires des Etats. En juin, elle s'est rendue en Chine dans le cadre de l'exposition universelle de Shanghai. Elle a visité le pavillon suisse avant de se rendre à Pékin pour rencontrer le vice-premier ministre chinois, Li Keqiang et le ministre des affaires étrangères, Yang Jiechi. Au mois d'août, elle a rencontré le ministre indien des affaires étrangères et celui des finances, de l'environnement et de la science à New Dehli. En septembre, elle est allée à New York pour le sommet des Nations Unies sur les Objectifs du millénaire lors duquel elle a affirmé que la communauté internationale s'est trop focalisée sur les symptômes de la pauvreté plutôt que sur ses causes. Au mois de novembre, elle s'est rendue à Bruxelles à l'occasion du 50ème anniversaire de la mission suisse. Elle a souhaité une « helvétisation » du continent européen en ce qui concerne la démocratie directe tout en admettant que la Confédération doit mieux harmoniser sa démocratie directe avec ses obligations internationales.³⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 09.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

La république populaire de Chine a adressé une mise en garde à la Confédération afin de la dissuader d'accueillir les deux **ex-détenus ouïgours** de la prison de Guantanamo, que les Etats-Unis ont décidé de libérer, alors que la Suisse et la Chine ont créé un groupe de travail afin d'étudier la faisabilité d'un accord de libre-échange.³⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 27.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En janvier, le vice-premier ministre chinois, **Li Keqiang**, est venu à Berne dans le cadre des négociations d'un accord de libre-échange entre les deux pays. La Chine s'est ainsi montrée favorable à entamer le plus rapidement possible des négociations.³⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 10.04.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En avril, le **Dalāi Lama** s'est rendu en Suisse dans le cadre d'une conférence à Zurich qui a réuni plus de 10 000 personnes. Le Conseil fédéral n'a pas souhaité le rencontrer en raison de ses relations avec la République populaire de Chine. ⁴⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.09.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En septembre, le nouvel ambassadeur chinois à Berne a invité Micheline Calmy-Rey à une cérémonie marquant les **60 ans de l'établissement des relations diplomatiques** entre les deux pays. La Confédération s'est félicitée de leurs bonnes relations qui permettent de discuter des tous les sujets, notamment des droits de l'homme. ⁴¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Didier Burkhalter war Mitte Februar in Berlin am internationalen Filmfestival zu Gast. Dabei unterzeichnete er ein Filmabkommen mit Deutschland und Österreich. Im April besuchte er China, wo er die jeweiligen Minister für Gesundheit, Bildung und Wissenschaft traf und verschiedene Kooperationserklärungen unterschrieb. ⁴²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Im März besuchte Bundesrat **Ueli Maurer** den liechtensteinischen Innenminister Quaderer zwecks Vertiefung des bilateralen Sicherheitsdialogs der beiden Länder. Ende Juni stattete der Verteidigungsminister seinem schwedischen Amtskollegen in Stockholm einen Besuch ab. Dabei standen verschiedene Themen auf der Gesprächsagenda, unter anderem die Kooperation der beiden Staaten in Korea und die Umstellung des schwedischen Militärs von der Miliz- zur Berufsarmee. Mitte Juli bereiste er Südkorea und China. In Seoul diskutierte der Magistrat mit dem südkoreanischen Verteidigungsminister über eine vertiefte Kooperation der beiden Länder im Ausbildungs- und Rüstungsbereich. Aus dem gleichen Grund führte der Bundesrat in Peking Gespräche mit dem Verteidigungsminister Chinas. Im November stattete Ueli Maurer zwecks bilateraler Gespräche im Bereich der militärischen Zusammenarbeit dem deutschen Verteidigungsminister Thomas de Maizière in Berlin einen offiziellen Besuch ab. ⁴³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 06.05.2011
ANITA KÄPPELI

Yang Jiechi, der chinesische Aussenminister, weilte ebenfalls Anfang Mai zu Besuch in Bern. Viele Gesprächsthemen standen auf der Agenda, so unter anderem das Freihandelsabkommen und die bilaterale Zusammenarbeit im Bereich der Wissenschaft. ⁴⁴

MOTION

DATUM: 21.12.2011
ANITA KÄPPELI

In der Wintersession behandelte der Nationalrat eine Motion Hutter (fdp, ZH), welche vom Bundesrat die Aushandlung eines **Währungsabkommens** mit der Volksrepublik China forderte. Als Begründung seines Antrags führte der freisinnige Nationalrat die Abhängigkeit der Exporteure von Währungsschwankungen beim US-Dollar an, da diese Branche ihre Exporte mit China zurzeit in der amerikanischen Währung abwickeln muss. Der Bundesrat lehnte in einer Stellungnahme das Begehren ab, da die Wechselkursschwankungen nach Ansicht der Regierung durch ein Abkommen nicht einzudämmen seien, sondern bloss vom US-Dollar auf den chinesischen Renminbi verlagert würden, der wiederum nahe an den US-Dollar gekoppelt sei. Der Nationalrat nahm das Geschäft dennoch diskussionslos an und dieses ging zur Debatte in den Ständerat. ⁴⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

Doris Leuthard, ministre de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication s'est rendue en Chine à bord du vol inaugural Swiss Zürich-Pékin pour rencontrer cinq ministres chinois et intensifier ainsi les relations bilatérales entre les deux pays. Puis, elle a représenté la Suisse au Forum ministériel mondial sur l'environnement à Nairobi, forum qui visait notamment à préparer la Conférence de l'ONU sur le développement durable en juin. Elle a ensuite participé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) au mois de juin. Enfin, la coopération sur les énergies renouvelables et les technologies efficaces a emmené la ministre à Moscou où elle a rencontré son homologue russe. Puis, la ministre s'est rendue à la Conférence mondiale sur la biodiversité à Hyderabad en Inde. Le dernier voyage a amené Doris Leuthard à la Conférence sur le climat de Doha qui visait la prolongation du protocole de Kyoto. ⁴⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

Lors de la semaine verte internationale, le ministre de l'économie **Johann N. Schneider-Ammann** s'est rendu à Berlin. Il y a notamment rencontré la ministre allemande de l'Agriculture, Ilse Aigner, ainsi que Philipp Rösler, ministre de l'économie, afin de discuter des relations économiques, notamment des questions fiscales, ainsi que de la question délicate du bruit des avions. En février, le ministre s'est envolé pour la Pologne avec une délégation économique. C'est ensuite aux portes de l'Europe, en Turquie, que s'est déplacé Johann Schneider-Ammann afin d'approfondir les liens bilatéraux économiques entre la Suisse et la Turquie. En vue de faire avancer divers dossiers bilatéraux, le ministre a ensuite rencontré quatre commissaires européens à Bruxelles. En mai, il s'est rendu à Paris pour y rencontrer son homologue français, Michel Sapin, avec qui il a notamment évoqué l'accord récemment signé au sujet de l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Toujours en Europe, le ministre a ensuite pris part à une réunion trilatérale avec ses homologues allemands et autrichiens. Puis, accompagné d'une délégation économique, le conseiller fédéral s'est rendu en Chine pour renforcer les relations de commerce entre les deux pays. Toujours en Asie, mais en octobre, Johann Schneider-Ammann a accompagné la présidente de la Confédération à l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale à Tokyo. Un mois plus tard, Singapour et la Malaisie ont accueilli le ministre suisse avec l'objectif d'intensifier les liens économiques entre les deux pays. Ce voyage s'est conclu par de premières négociations avec la Malaisie en vue d'un accord de libre-échange avec l'AELE. Johann Schneider Ammann s'est ensuite rendu en Italie pour une visite de travail, la péninsule étant le deuxième partenaire commercial de la Suisse.⁴⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Président de la Confédération en 2013, le ministre de la défense, de la protection de la population et des sports **Ueli Maurer** a effectué son premier voyage à l'étranger en Allemagne, où il a pris part à la 49e Conférence de Munich sur la sécurité. Toujours en hiver, une rencontre informelle a été organisée entre le président autrichien et Ueli Maurer lors des championnats du monde de ski alpin à Schladming. Puis, le président s'est rendu à Vaduz où il a signé une déclaration d'intention visant à intensifier la collaboration en matière de sécurité. Au Vatican, Ueli Maurer a assisté à la cérémonie d'assermentation des gardes suisses, avant d'être reçu par le Pape François. En juin, il a effectué une visite officielle en Lituanie où il a rencontré la présidente Dalia Grybauskaitė. C'est ensuite le président chinois Xi Jinping qui a accueilli le conseiller fédéral pour un séjour de trois jours en Chine. De retour en Europe, Ueli Maurer s'est rendu à Innsbruck pour la rencontre quadripartite des chefs d'Etat comprenant l'Autriche, l'Allemagne, le Liechtenstein et la Suisse. Accompagné de Didier Burkhalter, le ministre zurichois a participé à la 68e session de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. C'est finalement le Kosovo qui a accueilli Ueli Maurer dans le courant du mois de novembre.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

En janvier, le ministre des affaires étrangères, **Didier Burkhalter**, s'est rendu à Rome afin de rencontrer son homologue italien Giulio Terzi. Les deux hommes ont inauguré le premier « Forum sur le dialogue Italie-Suisse » qui vise à renforcer la coopération entre les deux pays. Le ministre s'est ensuite envolé pour les Balkans où il a rencontré les membres du gouvernement de Bosnie et Herzégovine. Ensuite, il s'est rendu à Belgrade pour discuter des présidences de la Suisse (2014) et de la Serbie (2015) à l'OSCE. L'Irlande a ensuite accueilli le ministre pour des discussions portant sur la politique européenne. Le chef de la diplomatie suisse s'est rendu à Rome à l'occasion de la tournée européenne du secrétaire d'Etat américain John Kerry. Pour inaugurer son entrée dans le groupe « Amis du Yémen », Didier Burkhalter a fait le déplacement à Londres pour participer à une rencontre de ce groupe qui vise à soutenir la transition politique yéménite. La Journée mondiale de l'eau a ensuite emmené le ministre à La Haye pour une conférence internationale. En avril, le chef de la diplomatie suisse a entamé une tournée sud-américaine qui l'a conduit au Chili, au Pérou et en Colombie. Ces voyages lui ont permis de s'entretenir avec les politiques de ces pays, ainsi que de visiter les différents projets soutenus par la Confédération. La Chine a ensuite accueilli le ministre libéral-radical pour une visite de travail centrée sur les questions bilatérales et internationales. Pour célébrer le 50e anniversaire de l'adhésion suisse au Conseil de l'Europe, Didier Burkhalter a prononcé un discours devant l'assemblée parlementaire de Strasbourg. En mai, le ministre s'est rendu en Israël et en Territoire palestinien occupé, confirmant ainsi l'engagement de la Suisse pour une solution à deux Etats au Proche-Orient. L'engagement de la Suisse pour l'interdiction de la peine de mort a ensuite emmené le conseiller fédéral au 5e Congrès mondial contre la peine de mort à Madrid. Avant de présenter les objectifs de la présidence suisse 2014 devant l'OSCE à

Vienne, Didier Burkhalter a participé, également à Vienne, à une conférence de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (IEA). Il s'est ensuite rendu à Salzbourg afin de prendre part à la rencontre quadripartite des ministres des affaires étrangères, qui regroupe les ministres allemands, autrichiens, liechtensteinois et suisses. En août, la Lituanie et la Lettonie ont accueilli le ministre neuchâtelois, qui a notamment prononcé son discours du 1er août à Riga. Le ministre a ensuite pris la route de l'est pour une visite de travail en Slovaquie. Sa visite suivante s'est déroulée aux Pays-Bas, où, après avoir rencontré le ministre des affaires étrangères néerlandais, il s'est dirigé vers La Haye pour visiter la Cour pénale internationale et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. En automne, la visite de Didier Burkhalter au Maroc a marqué la première visite officielle d'un ministre des affaires étrangères dans ce pays. Le neuchâtelois a ensuite participé à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. C'est ensuite l'Océanie, plus précisément l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vanuatu, qui ont accueilli Didier Burkhalter afin d'aborder tout particulièrement les questions du changement climatique et du développement durable. En tant que nouveau membre de l'ASEM, la Suisse a été représentée par son ministre des affaires étrangères lors de la rencontre ministérielle à New Dehli. Quelques semaines avant que la Suisse ne prenne la présidence de l'OSCE, Didier Burkhalter a participé au Conseil ministériel de l'organisation à Kiev en décembre.⁴⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Accompagné par une délégation économique, **Johann Schneider-Ammann**, le ministre de l'économie de la formation et de la recherche, s'est rendu au Mexique afin de promouvoir la coopération économique entre le Mexique et la Suisse. Le ministre libéral-radical a ensuite visité le salon de l'agriculture à Paris. En avril, il s'est envolé vers le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan avec une délégation afin de renforcer les liens économiques de la Confédération avec ces pays. Washington accueillant l'assemblée de printemps du FMI et de la Banque mondiale, Johann Schneider-Ammann s'est rendu dans la capitale américaine, accompagné de la ministre des finances et du président de la Banque nationale suisse Thomas Jordan. Il s'est ensuite envolé aux portes de l'Europe, à Istanbul, afin d'assister à l'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). A Bruxelles, il a signé un accord en matière de concurrence avec l'UE. C'est ensuite Paris qui a accueilli le conseiller fédéral à l'occasion de la réunion de l'OCDE. En juin, le chef du département de l'économie s'est rendu à Trondheim pour la conférence ministérielle de l'AELE. Lors de cette rencontre, le ministre a signé des accords de libre-échange entre l'Association européenne de libre-échange (AELE) et la Bosnie et Herzégovine, le Costa Rica, le Panama, ainsi que des déclarations de coopération avec le Nigéria et le Myanmar. Accompagné d'une délégation économique, Johann Schneider-Ammann s'est rendu en Chine et en Corée du Sud. Le point culminant de cette visite aura été la signature de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine. En septembre, la visite du conseiller fédéral en Afrique du Sud a combiné une approche économique et scientifique afin d'intensifier la coopération dans ces deux domaines. Le ministre s'est ensuite envolé pour Washington, accompagné d'Eveline Widmer-Schlumpf, pour participer à l'assemblée annuelle du FMI et de la banque mondiale. En octobre, Johann Schneider-Ammann s'est rendu à Bruxelles pour une visite de travail. Et c'est l'Asie, plus particulièrement le Vietnam et l'Indonésie, qui ont reçu le ministre pour discuter d'accords de libre-échange. Dans le courant du mois de novembre, Johann Schneider-Ammann a effectué une visite aux Pays-Bas où il a notamment visité le centre des ingénieurs de l'Agence spatiale européenne avant de rencontrer son homologue néerlandais. La neuvième conférence ministérielle de l'OMC s'est tenue à Bali, où le ministre bernois a représenté la Suisse.⁴⁹

ANDERES
DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Le chef du département de l'Intérieur, **Alain Berset**, s'est rendu à une réunion informelle des ministres de la santé de l'Union Européenne à Dublin. Les politiques se sont entretenus sur l'impact de la crise économique sur le système de santé, le problème de l'obésité infantile ou encore sur la sécurité des patients. A Paris, le ministre a ensuite rencontré la ministre française des affaires sociales Marisol Touraine, afin de mettre sur pied un accord-cadre franco-suisse sur la santé. La rencontre des ministres germanophones de la santé l'a ensuite amené à Münster, où il a principalement été question du don d'organe et de la prévention du cancer. En août, le ministre fribourgeois s'est rendu en Chine, où il a signé un accord sur les biens culturels.

ANDERES
DATUM: 18.02.2013
EMILIA PASQUIER

Dans le cadre des négociations du futur accord de libre-échange, le chef de la diplomatie helvétique, Didier Burkhalter, a reçu le **vice-premier ministre de la République populaire de Chine Hui Liangyu**. Ce dernier s'est également entretenu avec Ueli Maurer et Johann Schneider-Ammann.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 24.05.2013
EMILIA PASQUIER

Le **Premier ministre chinois Li Keqiang** a accepté l'invitation du président de la Confédération et a été reçu à Berne au mois de mai. Les discussions ont principalement porté sur la conclusion des négociations de l'accord de libre-échange.⁵⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 20.07.2013
EMILIA PASQUIER

Le voyage en Chine du ministre de la défense, Ueli Maurer, a fait couler beaucoup d'encre dans les médias nationaux. En effet, lors d'un passage à la radio alémanique, le conseiller fédéral a déclaré qu'il souhaitait tourner la page sur les **événements de la place Tian'anmen**, où l'armée chinoise avait réprimé l'opposition dans un bain de sang en 1989. Entre indignation et dédramatisation, les réactions aux propos du conseiller n'ont pas manqué. Le ministre, lui, s'est défendu en expliquant que ses propos avaient été surinterprétés.⁵¹

MOTION
DATUM: 23.09.2013
EMILIA PASQUIER

En 2011, une motion Markus Hutter (plr, ZH) avait été acceptée par le Conseil national afin d'éviter que les exportateurs suisses doivent effectuer leurs **transactions avec la Chine en dollars**. Le conseiller national demandait alors que la Suisse signe un accord monétaire avec la Chine. En septembre 2013, une motion d'ordre Eberle (udc, TG) a été déposée au Conseil des Etats. Cette motion d'ordre demande que la motion Hutter (plr, ZH) soit renvoyée à la CER-CE. Ce renvoi permettra à la commission de reformuler la motion de base de manière plus appropriée quant à son délai et son contexte, notamment en tenant compte du contexte de l'accord de libre-échange avec la Chine.⁵²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 25.09.2013
EMILIA PASQUIER

En septembre, la Suisse et la Chine ont conclu une nouvelle **CDI**, remplaçant ainsi la convention de 1991.⁵³

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 10.12.2013
EMILIA PASQUIER

Lors de son voyage en Chine, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a signé un **accord de libre-échange** avec la Chine. La signature de cet accord a fait couler beaucoup d'encre dans la presse helvétique. Dès la publication du contenu de l'accord en juillet, les ONG ont critiqué l'absence de référence aux droits humains. D'un point de vue économique, l'accord permettra surtout une diminution des droits de douane et une meilleure protection de la propriété intellectuelle. Malgré sa large acceptation au Conseil national (120 voix contre 46 et 16 abstentions), la gauche, par la voie d'une minorité Sommaruga (ps, GE), s'est opposée à la ratification sans la garantie d'une clause sur le respect des droits de l'homme. Cette demande n'ayant pas trouvé de majorité au parlement, la gauche a ensuite déposé deux nouvelles propositions de minorité. La première déposée par Jacqueline Fehr (ps, ZH) a demandé que soient rajoutés les termes suivants : « Le Conseil fédéral soutient l'acquisition d'informations et la transparence en ce qui concerne les conditions de travail et la protection de l'environnement chez les producteurs et les fournisseurs ». Bien que cette proposition ait aussi reçu le soutien des vert'libéraux, elle n'a pas réussi à créer une majorité. La deuxième proposition émanant de Claudia Friedl (ps, SG) a exigé que « Le Conseil fédéral charge la Division Sécurité humaine, la Direction du travail et l'Office fédéral de l'environnement de surveiller l'exécution des dispositions sur les droits de l'homme et sur les questions du travail et de l'environnement liées au commerce » n'a pas non plus trouvé de soutien suffisant. En dernier recours, la conseillère nationale Fehr (ps, ZH) a proposé à la chambre de soumettre cet accord au peuple par voie de referendum obligatoire. Les parlementaires bourgeois se sont opposés à cette nouvelle proposition en la qualifiant d'anticonstitutionnelle et en faisant référence au refus populaire de l'initiative de l'ASIN « La parole au peuple ! » votée en 2012. Après le « oui » du Conseil national, le Conseil des Etats devra encore se prononcer. Si ce dernier s'aligne sur la décision du Conseil national, la Suisse deviendrait le premier pays européen à conclure un tel accord avec la grande puissance asiatique. Notons également que l'accord contient une clause de renégociation qui permettra aux deux parties de modifier

l'accord à un rythme biannuel. Cet accord de libre-échange a également été mis en lien avec la **visite du Dalai-Lama** en avril. La presse a supposé que ledit accord était certainement une des raisons qui a poussé le Conseil fédéral à ne pas accueillir en personne le Dalai-Lama. Au final, le leader tibétain a été reçu par la présidente du Conseil national Maya Graf (verts, BL) dans les locaux du parlement.⁵⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 02.03.2014
CAROLINE HULLIGER

Après que le Conseil national ait donné son accord lors de la session d'hiver 2013, cela a été au tour du Conseil des Etats de débattre sur l'**accord de libre-échange (ALE) entre la Suisse et la Chine** lors de la session de printemps 2014. La CPE-CE avait auparavant voté en faveur d'un accord bilatéral avec le troisième plus important partenaire économique de la Suisse par 7 voix et 5 abstentions en mentionnant que cet accord allait avoir des effets positifs sur l'économie helvétique. Une minorité au sein de la commission avait proposé le renvoi du projet au Conseil fédéral, demandant la garantie d'une clause sur le respect des droits de l'homme, comme cela avait été réclaté par la minorité Sommaruga (ps, GE) lors des débats au Conseil national. Toutefois, cette proposition a été rejetée par 6 voix contre 2 et 4 abstentions.

Le 20 mars 2014, le Conseil des Etats a également approuvé l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine par 25 voix contre 3 et 11 abstentions. La demande de Recordon (verts, VD) de renvoyer le projet au Conseil fédéral pour cause de lacunes concernant le respect des droits de l'homme n'a pas abouti. La majorité a également repoussé la proposition Levrat (ps, FR), demandant le renvoi du projet à la CPE-CE. Christian Levrat avait émis des doutes envers la compatibilité de cet accord et la votation du 9 février sur l'immigration de masse.

Le Conseil des Etats a voté à l'instar du National contre la soumission au référendum facultatif. C'est donc ainsi que l'accord bilatéral de libre-échange entre la Suisse et la Chine est entré en vigueur le 1 juillet 2014. En ce qui concerne les impacts positifs sur l'économie suisse, il est encore trop tôt pour se prononcer. Mais un fort intérêt de la part des PME a pu être observé, comme le dit Christian Etter, négociateur en chef du SECO. En effet, cet accord leur permet de faire des économies sur les droits de douane et les place dans une position avantageuse face à la concurrence internationale.⁵⁵

ANDERES

DATUM: 27.05.2014
CAROLINE HULLIGER

La Suisse et la Chine ont signé un **accord visant à renforcer la collaboration sino-suisse dans le domaine de l'eau**. La conseillère fédérale Doris Leuthard et le vice-ministre chinois des ressources en eau, M. Hu Siyi se sont rencontrés à Crans-Montana. Ils ont tous deux souligné l'importance de cette coopération afin de garantir l'échange des informations, notamment en matière de propreté de l'eau et de gestion durable de cette ressource.⁵⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 20.06.2014
CAROLINE HULLIGER

Dans son message du 20 novembre 2013, le Conseil fédéral souligne la nécessité d'établir une **nouvelle convention de double imposition entre la Suisse et la Chine** afin de remplacer celle de 1990. Signée le 25 septembre 2013 à Pékin, cette nouvelle convention contient une clause relative à l'échange de renseignements à des fins fiscales et des dispositions concernant l'imposition des dividendes, des intérêts et des redevances ainsi que l'imposition des prestations de transport international fournies par des entreprises suisses de transport maritime ou aérien. Les chambres fédérales ont suivi leurs commissions respectives de l'économie et des redevances et accepté cette nouvelle convention. Le Conseil des Etats a adopté, en premier, l'arrêté fédéral à l'unanimité lors de la session de printemps 2014, puis le Conseil national l'a validé par 179 voix contre 1 lors de la session d'été. Lors du vote final le 20 juin, les deux chambres se sont prononcées à l'unanimité en faveur de la convention.⁵⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 20.06.2014
AUDREY BOVEY

Le Conseil des Etats et le Conseil national ont tous deux approuvé la **nouvelle convention établie avec la Chine en vue d'éviter les doubles impositions**. Signée en septembre 2013 à Pékin, la convention en question remplace l'accord de 1990 et y introduit notamment une clause relative à l'échange de renseignements – conformément à la nouvelle stratégie du Conseil fédéral en matière d'échange de renseignements.⁵⁸

ANDERES

DATUM: 03.09.2014
CAROLINE HULLIGER

Début septembre, le conseiller fédéral **Ueli Maurer a reçu le ministre chinois de la défense**, le général Chang Wanquan, pour une visite de travail officielle à Berne. Les deux hommes se sont entretenus sur les relations bilatérales entre la Chine et la Suisse. Puis, ils ont aussi abordé des sujets de politique de sécurité.⁵⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 20.01.2015
CAROLINE HULLIGER

Avant de se rendre au Forum économique mondial (WEF) à Davos, **Johann Schneider-Ammann a rencontré à Zurich son homologue chinois** Gao Hucheng. Les deux hommes se sont entretenus sur l'accord de libre-échange entré en vigueur le 1er juillet 2014 et dont ils se sont montrés très satisfaits. Il a aussi été question du développement des négociations au sein de l'OMC, notamment en ce qui concerne l'instauration d'un système de règles uniformes pour tous les partenaires commerciaux.⁶⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 03.02.2015
CAROLINE HULLIGER

Début février, **la cheffe du DFF s'est rendue en Asie**. Eveline Widmer-Schlumpf a d'abord effectué une visite de deux jours à Singapour où elle a rencontré le président, Tony Tan Keng Yam, et le ministre des finances, Tharman Shanmugaratnam. Il a notamment été question de l'importance d'une intensification de la collaboration financière entre les deux pays, étant donné le bon développement de la place financière singapourienne. La conseillère fédérale a ensuite continué son voyage vers la Chine. A Pékin, elle s'est entretenue avec Lou Jiwei, ministre des finances et avec Zhou Xiaochuan, gouverneur de la banque centrale chinoise. La mise en place d'une plateforme d'échange du renminbi sur le territoire helvétique a été au centre des discussions, sujet dont il avait par ailleurs déjà été question le 21 janvier à Davos lors la signature d'un protocole d'entente entre la BNS et la banque centrale chinoise. A la fin de sa visite, la ministre des Finances a participé à une cérémonie organisée à l'ambassade de Suisse en l'honneur du 65e anniversaire des relations diplomatiques ente la Suisse et la Chine.⁶¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.09.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 17 septembre, Alain Berset a rencontré à Berne le ministre en charge de la China Food and Drug Administration Bi Jingquan. Les deux hommes ont discuté de l'application de l'**accord bilatéral de coopération** portant sur les produits alimentaires, les médicaments, les dispositifs médicaux et les cosmétiques qui avait été signé le 21 janvier en marge du Forum économique mondial de Davos.⁶²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 28.09.2015
CAROLINE HULLIGER

Lors de son déplacement de trois jours en Chine, Alain Berset a signé une **convention de sécurité sociale** avec Yin Weimin, ministre chinois de la Sécurité sociale, ainsi qu'une déclaration d'intention visant à renforcer la coopération culturelle entre les deux pays avec son homologue Luo Shugang.⁶³

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 19.09.2016
AUDREY BOVEY

Le Conseil des Etats et le Conseil national ont tous deux accepté le projet d'arrêté fédéral portant approbation de la **convention de sécurité sociale avec la République populaire de Chine**, respectivement en juin et septembre 2016. Tel que précisé par le conseiller fédéral Alain Berset devant la chambre des cantons, la convention en question s'inscrit dans le contexte du développement des relations de la Suisse avec ses partenaires économiques les plus importants sur le continent asiatique - des accords similaires ont à ce titre déjà été conclus avec le Japon, l'Inde et la Corée du Sud.⁶⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 16.01.2017
AMANDO AMMANN

Der mehrtägige Staatsbesuch des chinesischen Präsidenten **Xi Jinping** im Januar 2017 wurde von einigen Misstönen begleitet. Über 400 Exiltibeter demonstrierten vor der Ankunft des hochrangigen Besuchs in Bern. Die bewilligte Demonstration fand jedoch auf dem Waisenhausplatz statt und somit ausser Sichtweite des Bundeshauses. Ein Debakel wie beim letzten chinesischen Staatsbesuch 1999, als tibetische Demonstrierende für Unruhe gesorgt hatten, wollte man so verhindern. Dass die Sicherheitslage angespannt war, verdeutlichte der Versuch einer Selbstverbrennung durch einen tibetischen Protestanten, der jedoch durch die Polizei und Demonstranten vereitelt werden konnte. Am Sonntagnachmittag fand zudem eine zweite, unbewilligte Demonstration statt, bei der die Polizei 14 Demonstrierende abführte, welche Transparente mitgebracht hatten und Parolen skandierten. Die NZZ verglich das

Vorgehen der Polizei mit den vorherrschenden Zuständen in autoritären Staaten. Der Mediensprecher der Berner Polizei versicherte jedoch, dass die Meinungsfreiheit jederzeit gewährleistet worden sei. Gemäss NZZ bat die Berner Stadtpolizei ausserdem Anwohner der Zufahrtsstrecke zum Bundeshaus darum, tibetische Fahnen abzuhängen, dies jedoch auf freiwilliger Basis.

Der Bundesrat sorgte auch im Anschluss an die Gespräche dafür, dass der hochrangige Gast auf keinen Fall mit Kritik am chinesischen Staat konfrontiert wurde. So durften an der gemeinsamen Pressekonferenz von Doris Leuthard und Xi Jinping keine Fragen an den chinesischen Präsidenten gerichtet werden. Dementsprechend musste sich dieser auch nicht zur Lage der Menschenrechte in China äussern, kommentierten die Medien.

Ein Hauptziel des Besuchs war es, die bilateralen Beziehungen im Rahmen der «Innovativen Strategischen Partnerschaft» auszubauen. Insgesamt wurden zehn Vereinbarungen unterzeichnet, darunter ein Kultur-Abkommen, ein Abkommen im Zollbereich sowie eine Absichtserklärung im Energiebereich. Weitere Themen waren der Welthandel, das Finanzsystem und der Umweltschutz. Hinsichtlich der bilateralen Beziehungen diskutierte man wirtschaftliche Themen, aber auch Menschenrechtsfragen und den Schutz von Minderheiten. Hinter den Kulissen habe man die Menschenrechtsfragen angesprochen, in der Öffentlichkeit wolle man diese aber nicht diskutieren, konterte Bundespräsidentin Leuthard die mediale Kritik. In Abwesenheit von Jinping kritisierte sie die Menschenrechtslage in China später mit deutlichen Worten, denn weder die Situation in chinesischen Gefängnissen und von Minderheiten, noch der Grad der Medienfreiheit entsprächen Schweizer Vorstellungen.

Nach der Eröffnung des WEF-Jahrestreffens am Dienstag folgte am Mittwoch kurz vor der Abreise ein Treffen des chinesischen Präsidenten mit dem neuen UNO-Generalsekretär António Guterres.⁶⁵

PETITION / EINGABE / BESCHWERDE
DATUM: 31.01.2019
AMANDO AMMANN

Die APK-SR beriet im Januar 2019 über die Petition «**Grundrechte der Tibeterinnen und Tibeter schützen - auch in der Schweiz**» der GfBV, welche diese im September 2018 mit 11'330 Unterschriften eingereicht hatte. Die GfBV forderte von den Bundesbehörden, sich international für die Menschenrechte in Tibet einzusetzen; den Dalai Lama beim nächsten Besuch in der Schweiz offiziell zu empfangen; Meinungsäusserungsfreiheit zur Situation in Tibet uneingeschränkt zu gewährleisten; eine alternative Herkunftsbezeichnung für «China» in Ausweisen anzubieten; schutzbedürftigen tibetischen Staatsangehörigen einen Reisepass auszustellen; konkrete Massnahmen zum Schutz vor Überwachung und für die Einhaltung der Privatsphäre von Tibeterinnen und Tibetern in der Schweiz zu treffen und bei Bedarf bei den chinesischen Behörden zu intervenieren. Die Kommission zeigte Verständnis für das Anliegen, merkte aber an, dass die Schweiz einen regelmässigen Menschenrechtsdialog mit China führe und zudem eine «Ein-China-Politik» verfolge. Ein Folgegeben würde demnach die Beziehungen zwischen der Schweiz und China infrage stellen, weshalb sie einstimmig beantragte, der Petition keine Folge zu geben.⁶⁶

MOTION
DATUM: 22.03.2019
AMANDO AMMANN

Mitte Dezember 2018 reichte Fabian Molina (sp, ZH) eine Motion mit dem Titel «**Aussenpolitische China-Strategie und Stärkung der interdepartementalen Verwaltungszusammenarbeit**» ein. Er verlangte vom Bundesrat die Entwicklung einer kohärenten aussenpolitischen Strategie für China. Bereits 2007 hatte der Bundesrat in seinem Aussenpolitischen Bericht die Absicht verfolgt, eine derartige Strategie für China und ein Memorandum of Understanding zu erarbeiten. Das Memorandum of Understanding wurde noch im selben Jahr unterzeichnet und hatte zum Ziel, die bilateralen Beziehungen in allen Dimensionen zu vertiefen. Nationalrat Molina kritisierte jedoch, dass bis heute keine aussenpolitische Strategie umgesetzt worden sei und die einzelnen Departemente «weitgehend unkoordiniert» voringen. Er befürchtete des Weiteren, dass die mangelhafte Koordination der Schweiz bei der Durchsetzung von Schweizer Interessen und Werten gegenüber dem «chinesischen Staatskapitalismus» hinderlich sei.

Der Bundesrat bestritt in seiner Stellungnahme vom Februar 2019, dass der vom EDA koordinierte Austausch der involvierten Bundesstellen aus allen Departementen unkoordiniert verlaufe. Mit dem Beginn einer «strategisch-innovativen Partnerschaft» 2016 und der potenziellen Beteiligung der Schweiz an der «Belt-and-Road-Initiative» wachse jedoch grundsätzlich der Bedarf an verstärkter strategischer Koordination. Da für die nächste Legislaturperiode sowieso eine neue aussenpolitische Strategie erarbeitet werden solle, beantragte der Bundesrat die Annahme der Motion.

Der Nationalrat folgte der Empfehlung des Bundesrats und nahm die Motion im März 2019 stillschweigend an.⁶⁷

MOTION
DATUM: 05.12.2019
AMANDO AMMANN

Nationalrat Fabian Molina (sp, ZH) kritisierte im November 2019 im Tagesanzeiger die China-Politik des Bundes und bezeichnete diese als «chaotisch und inkohärent». Das unkoordinierte Vorgehen von Kantonen, Städten und Departementen führe laut Molina dazu, dass die Schweiz ihre Interessen und Werte gegenüber China nicht durchsetzen könne. Der Grund für die harsche Kritik dürften die groben Menschenrechtsverletzungen an der ethnischen Minderheit der Uiguren im Rahmen der sogenannten «Berufs- und Ausbildungscamps» gewesen sein, über welche zahlreiche Schweizer Tageszeitungen zuvor berichtet hatten. Unter anderem äusserte sich Dolkun Isa, der Präsident des Weltkongresses der Uiguren, im Tagesanzeiger zur Lage in Xinjiang und warf Xi Jinping vor, die Uiguren auslöschen zu wollen. Und auch die Neue Zürcher Zeitung äusserte sich chinakritisch und forderte die Schweiz auf, sich gegen ökonomische und stattdessen für humanitäre Interessen zu entscheiden.

Unter diesen Vorzeichen reichte Molina im Dezember 2019 eine Motion ein, um die im Freihandelsabkommen mit China vereinbarten **Präferenzbestimmungen zu sistieren**, sollte China die Internierungspolitik gegen die Uiguren nicht beenden und Besuche durch den UNHC ermöglichen. Die Schweiz dürfe den Bruch von zwingendem Völkerrecht nicht akzeptieren und müsse diplomatisch, politisch und wirtschaftlich dagegen protestieren, forderte Molina. Ausserdem habe sich China im Abkommen mit der Schweiz vertraglich dazu verpflichtet, völkerrechtliche Normen einzuhalten, also müsse die Schweiz nun entsprechende «Konsequenzen ziehen». In seiner Stellungnahme zeigte sich der Bundesrat besorgt über die Situation in der Region Xinjiang, was man sowohl im bilateralen Dialog, wie auch auf multilateraler Ebene bereits mehrfach zum Ausdruck gebracht habe. Eine Verknüpfung der Empfehlungen aus dem UN-Menschenrechtsrat mit den Zollkonzessionen des Freihandelsabkommens sei jedoch nicht zielführend, da das Abkommen nur eine vollständige Kündigung als Alternative vorsehe. Man werde jedoch versuchen, die in der Schweiz ansässigen Importeure für die Problematik der Zwangsarbeit innerhalb ihrer Lieferketten zu sensibilisieren, damit diese ihre Verantwortung gemäss OECD-Leitsätzen und UNO-Leitprinzipien für Wirtschaft und Menschenrechte wahrnehmen könnten. Aus diesem Grund biete die Bundesverwaltung seit 2018 Workshops zur Umsetzung menschenrechtlicher Sorgfaltsprüfungsverfahren an, ausserdem sei ein Runder Tisch mit Vertretern des SECO, des EDA und verschiedener Unternehmen und Dachverbände zum Thema der Motion geplant. Aufgrund der bereits eingeleiteten Massnahmen beantragte der Bundesrat die Ablehnung der Motion.

Im Dezember 2021 wurde die Motion abgeschrieben, da sie nicht innerhalb von zwei Jahren im Rat behandelt worden war.⁶⁸

MOTION
DATUM: 10.12.2019
AMANDO AMMANN

Die APK-SR hatte sich bereits in der Herbstsession 2019 mit der Motion **«Aussenpolitische China-Strategie und Stärkung der interdepartementalen Verwaltungszusammenarbeit»** von Fabian Molina (sp, ZH) befasst. Mit 7 zu 3 Stimmen hatte sie die Motion zur Annahme empfohlen, um damit den Druck auf den Bundesrat aufrechtzuerhalten.

In der Wintersession gelangte die Motion in den Ständerat. Für Ständerat Germann (svp, SH) war die Motion bereits erledigt, denn der Bundesrat habe der Kommission die Aussenpolitische Strategie für die Legislaturperiode 2020–2023 in ihren Grundzügen bereits vorgestellt. Erfüllte Vorstösse – so Germann – sollten aus ordnungspolitischer Sicht nicht angenommen werden. Dieser Meinung schloss sich auch Thomas Minder (parteilos, SH) an und auch Damian Müller (fdp, LU) bezeichnete eine mögliche Annahme als «parlamentarischen Leerlauf». Letzterer zeigte sich zudem unzufrieden damit, wie intransparent die China-Strategie der Schweiz gehandhabt werde, und wünschte sich eine offenere Kommunikation gegenüber der Kommission. Somit bestritt inhaltlich niemand die Notwendigkeit einer stärkeren Koordinierung im Umgang mit China, doch aus formellen Gründen schien die Motion obsolet. Christian Levrat (sp, FR), der die Kommissionsmehrheit vertrat, zeigte sich dennoch irritiert über die vorherrschende Meinung im Ständerat. Nur durch die Ankündigung einer zukünftigen Strategie sei eine Motion noch nicht erfüllt, denn eine inhaltliche Diskussion habe noch nicht stattfinden können. Der anwesende Bundesrat Cassis versuchte die Gemüter ein wenig zu beruhigen, indem er festhielt, dass die Motion sowieso kaum Einfluss auf das bereits bestehende Vorhaben einer neuen China-Strategie haben werde. Die inhaltliche

Diskussion solle man danach in den Kommissionen führen. Der Antrag der Kommissionsminderheit setzte sich schliesslich mit 25 zu 14 Stimmen (bei 1 Enthaltung) durch, damit wurde die Motion abgelehnt.⁶⁹

Entwicklungspolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 14.12.2015

AUDREY BOVEY

Au mois de décembre 2015, les chambres fédérales ont adopté deux projets d'arrêts fédéraux, le premier relatif à l'**adhésion de la Suisse à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures** (BAII), le second concernant le financement de l'adhésion de la Suisse à la BAII. Créée à l'initiative de la Chine, cette nouvelle institution a pour objectif de lutter contre la pauvreté et d'encourager un développement économique durable en Asie par le biais d'investissements dans les infrastructures de domaines divers et variés – transport, énergie, développement urbain, agriculture ou environnement. Que ce soit au Conseil des États ou au Conseil national, les votes contestataires provenaient en exclusivité d'élus de gauche, issus des groupes parlementaires vert et socialiste. Le conseiller national Sommaruga (ps, GE) n'a d'ailleurs pas hésité à questionner l'honnêteté des motivations avancées par le Conseil fédéral: "Il n'y a pas d'urgence de fait à lutter contre la pauvreté, ni pour l'introduction de standards environnementaux. Il s'agit uniquement d'essayer de placer en bonne position la place financière suisse et d'attirer à Zurich ou en Suisse [...] le siège européen de la BAII", a fustigé le parlementaire socialiste.⁷⁰

Aussenwirtschaftspolitik

BERICHT

DATUM: 31.12.1995

LIONEL EPERON

Compte tenu de la nouvelle appréciation du franc suisse, l'**industrie suisse d'exportation** n'en est pas moins demeurée **remarquable**, puisqu'elle est parvenue à accroître ses livraisons à l'étranger de 4,2% en volume et de 2,0% en valeur nominale. Cependant, eu égard à une conjoncture internationale relativement favorable, à une reprise des investissements en Europe occidentale et à une demande toujours en forte augmentation dans le Sud-Est asiatique, la Suisse a malgré tout perdu des parts de marché, comme ce fut déjà le cas l'année précédente.

Les résultats des exportations ont connu des différences marquées selon les **branches économiques** passées en revue. Sont parvenues à de bons résultats les livraisons suisses de biens semi-finis et intermédiaires, en particulier dans les secteurs des métaux (+7,3% en valeur nominale) et des machines (+4,9%), qui ont profité d'une reprise progressive des investissements des entreprises en Europe occidentale. Connaissant des hausses plus modérées, les exportations de l'industrie chimique (+2,4%), des matières plastiques (+2,2%), du commerce des denrées alimentaires (+1,4%) et de celui des instruments de précision (+0,9%) se sont néanmoins bien comportées comparativement aux livraisons suisses dans les secteurs des textiles (-6,8%) et de l'habillement (-7,0%) qui ont été touchés de plein fouet par la faiblesse de la consommation privée en Europe occidentale et par les fluctuations monétaires. L'industrie horlogère n'a, quant à elle, pas été en mesure de maintenir ses exportations au niveau enregistré l'année précédente, puisque celles-ci ont baissé de 3,6%.

Les taux de croissance des exportations suisses en direction des **pays industrialisés** (+2,4%) d'une part, et des **pays non-membres de l'OCDE** (+2,3%) d'autre part, semblent, à première vue, avoir progressé dans la même mesure par rapport à 1994. Toutefois, la répartition géographique des exportations helvétiques au sein de ces deux grands agrégats a connu de fortes variations. Les livraisons vers la plupart des pays européens ont augmenté (**UE**: +1,8% et **AELE**: +2,6%), à l'exception de la Belgique (-8,1%), de l'Autriche (-7,3%), de la Grande-Bretagne (-2,0%) et, dans une moindre mesure, de la Suède (-0,4%). En ce qui concerne les **pays de l'OCDE non européens** (+1,1%), les exportations vers le Japon ont enregistré une hausse de 8,0%. En raison de la grave crise financière qui a secoué le Mexique fin 1994, les livraisons à destination de ce pays devaient par contre s'effondrer d'environ un tiers, alors que celles vers les Etats-Unis ont ralenti de 1,8%.

Au sujet des **pays extérieurs à la zone OCDE** - qui ont absorbé 21% du total des exportations helvétiques en 1995 -, ce sont les livraisons vers l'Europe de l'Est qui ont globalement connu la plus forte augmentation par rapport à l'année précédente (+7,3%), les principales progressions étant liées au commerce avec la Pologne (+18,8%) et la Tchéquie (15,9%). Parmi les **pays non producteurs de pétrole** (-0,3%), le Brésil a enregistré la hausse la plus significative des importations en provenance de Suisse

(+14,6%), devant la Corée du Sud (+5,1% après les 50,8% d'augmentation de 1994) et Singapour (+2,8%). Les livraisons vers les **pays de l'OPEP** ont augmenté de 3,8% alors que celles en direction de la **Chine** (-2,3%) ont subi une baisse substantielle pour la seconde année consécutive (-11% en 1994 déjà).⁷¹

BERICHT

DATUM: 31.12.1995
LIONEL EPERON

La forte croissance qu'ont connue les achats helvétiques en provenance de l'étranger durant l'année 1995 (+6,5% en volume et 4,0% en valeur nominale) s'explique en majeure partie par la réduction du prix des importations liée à l'**évolution du cours du change**. Rendus plus attractifs, les produits étrangers ont été préférés, à différents niveaux, à ceux des offreurs suisses du marché intérieur.

Les exportations européennes, que ce soit de l'**UE** (+4,7%) ou de l'**AELE** (+7,8%) ont crû de façon significative par rapport à l'année précédente, avec notamment une progression des importations suisses en provenance de l'Autriche et de la Suède de 9,0% respectivement 8,3%. Plus modestes, les achats suisses auprès des **pays de l'OCDE non européens** ont connu un essor de 2,4%. En ce qui concerne les **pays non-membres de l'OCDE** - dont les biens exportés ont représenté le 8,7% du total des produits importés en Suisse - ce sont les importations en provenance de l'**Europe de l'Est** qui ont été marquées par la plus forte expansion (+27,6%). En revanche, les exportations des **pays non producteurs de pétrole** (-4,0%), des **pays de l'OPEP** (-0,2%) et de la Chine (-6,0%) ont toutes trois diminué.⁷²

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 15.03.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En janvier, le Conseil fédéral a présenté son **rapport sur la politique économique extérieure 2009** traitant de la crise économique nationale et internationale, ainsi que de la gestion de ses impacts sur une économie helvétique principalement tournée vers l'exportation. Malgré la bonne résistance de l'économie nationale en comparaison internationale, il prédit une croissance négative pour 2010. Le Conseil fédéral y rappelle son engagement contre le protectionnisme financier et commercial dans le cadre des organisations internationales, ainsi que son soutien à l'activité économique à travers le renfort de la concurrence sur le marché domestique et l'amélioration des conditions cadres de l'économie d'exportation. Le Conseil fédéral a estimé que les nouveaux accords de libre-échange augmenteraient les chances de l'économie d'exportation de profiter de la reprise lorsqu'elle interviendrait et que de nets progrès ont été réalisés dans la consolidation des relations avec l'UE et le renforcement de la réglementation multilatérale de l'OMC. Cette analyse est accompagnée d'un **rapport sur les mesures tarifaires prises en 2009** et de trois messages. Ils concernent l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et l'Albanie et l'accord sur l'agriculture entre la Suisse et l'Albanie, l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la Serbie et l'accord sur l'agriculture entre la Suisse et la Serbie, ainsi que les accords avec le Lesotho, la Chine et le Tadjikistan concernant la promotion et la protection réciproque des investissements. Le parlement a pris acte des rapports et a adopté les arrêtés fédéraux.⁷³

STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 05.02.2012
EMILIA PASQUIER

Au cours d'une année 2012 marquée par une situation économique défavorable, les **exportations** ont légèrement augmenté de 1,5%, à 200,9 milliards de francs. Le troisième trimestre a connu la hausse la plus importante faisant suite à une baisse des exportations au cours du deuxième trimestre. Contrairement à l'année précédente, les prix ont renchéri (+1,7%). Le renforcement des exportations a été observé principalement dans trois branches: l'horlogerie (+11%), l'industrie chimique et pharmaceutique (+5,8%) et les denrées alimentaires, boissons et tabacs (+3,4%). Ces augmentations tranchent avec l'évolution du papier et des arts graphiques (-13%), qui recule pour la cinquième année consécutive. Le commerce d'export a reculé avec l'Europe (-1%), la Chine (-12%) et l'Inde (-10%). Ce recul a cependant été compensé par une forte demande émanant de l'Arabie Saoudite (+23%), de Singapour (+14%), des USA (+12%), du Canada (+9%) et de l'Amérique latine (+10%).⁷⁴

Comme en 2012, les **exportations** n'ont que peu augmenté au cours de l'année 2013 totalisant un montant de 201,8 milliards de francs (+0,8%). De même, l'augmentation des prix a été relativement faible (+0,8%). En comparaison avec l'année précédente, seul le dernier trimestre a révélé une évolution positive. En se penchant sur les différentes branches, on observe que les augmentations d'exportation les plus importantes se trouvent dans l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs (+7,1%, notamment l'exportation de café avec une augmentation de 17%), l'industrie des matières plastiques (+5,3%) et les instruments de précision (+3,3%). A l'inverse, les exportations dans les secteurs de l'industrie du papier et des arts graphiques (13,0%), l'industrie des machines et de l'électronique (-9,7%) et l'industrie métallurgique (-8,4%) ont reculé. Pour ce qui est des partenaires économiques, il faut noter l'accentuation des exportations vers le Mexique (+12%), la Chine (+11%) et l'Arabie Saoudite (+8%). Ces résultats contrastent particulièrement avec le résultat des exportations avec l'Inde (-24%) et le Japon (-12%). Concernant l'Europe, les exportations ont subi une légère baisse (-1%), baisse qui s'explique en partie par le changement de méthode pour le relevé du courant électrique.⁷⁵

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Wettbewerb

Le débat sur le tourisme d'achat anime les rubriques des journaux helvétiques depuis de nombreuses années. L'abandon du taux plancher, et donc le franc fort, souffle encore, depuis quelques années, sur les braises enflammées de ce débat de société. D'après une statistique de de l'institut de recherche GfK, le **tourisme d'achat sur internet** a fortement augmenté en 2016. Avec une hausse de 18 pour cent, le tourisme d'achat sur internet s'est approché de la barre des 8 milliards de francs suisses. Cette hausse a été particulièrement dopée par le commerce d'achat en Chine avec notamment la plateforme Aliexpress.⁷⁶

Geld, Währung und Kredit

Geldpolitik

Im Zusammenhang mit der am gleichen Tag abgelehnten Motion Hutter (siehe oben) entschied der Ständerat am 18.3.14, eine Motion der WAK-SR anzunehmen. Diese verlangte vom Bundesrat die **Intensivierung der Wirtschafts- und Währungsbeziehungen mit China**. Implizit ging es dabei um die Frage eines Renminbi-Hubs in der Schweiz. Dazu war unter anderem ein Swap-Abkommen zwischen der SNB und der People's Bank of China (PBoC) nötig, welches im Juli 2014 von der SNB abgeschlossen werden konnte. Das Swap-Abkommen war notwendig, um bei Bedarf Renminbi-Liquidität in der Schweiz bereitstellen zu können. Eine weitere Voraussetzung für einen Schweizer Renminbi-Hub war eine hiesige Niederlassung einer chinesischen Geschäftsbank. Von einem schweizerischen Renminbi-Hub erhofften sich die Mitglieder der WAK-SR und der Bundesrat eine günstigere Abwicklung von Finanztransaktionen mit chinesischer Währung. Der Nationalrat nahm die Motion WAK-SR am 4.6.14 ohne Gegenantrag an. Die Finanzministerin versprach, die Räte regelmässig über den Stand des Finanzdialogs zu informieren.⁷⁷

1) FF, III, 1990, p.1111ss.

2) BO CE, 1991, p.539; BO CN, 1991, p.548ss.

3) Presse du 20.8.91.

4) Presse des 29.1. et 30.1.92.

5) Presse des 3.7., 9.7., 10.7. et 11.7.92.

6) Presse des 24.1, 25.1 et 26.1.94; NZZ, 27.1.94.

7) NQ, 6.7.94 (Vietnam); presse des 22.7, 25.7 (Etats-Unis), 4.8 (Chili et Argentine) et 10.10.94; NZZ, 12.10.94 (Indonésie).

8) BZ, 23.8.94; NZZ, 5.7 et 24.12.94.

9) 24 Heures, 13.10 et 20.10.98.; Lib., 31.12.98; 24 Heures, 4 au 6.8.98 et BZ, 6.8.98.

10) BaZ, 18.11.98; SGT, 24.2.98; NZZ, 4.2, 10.3 et 3.6.98; BaZ, 21.1.98; NZZ et 24 Heures, 24.11.98.

11) BaZ et Lib., 16.9.00

12) TG, 22.3.00

13) FF, 2001, p. 133 ss.; BO CN, 2001, p. 608; BO CE, 2001, p. 116 s.64

14) Presse des 11 et 12.2, des 8 et 9.7, des 20, 21.2 et 1.4, des 14 au 17.2, des 4 et 5.4.03; communiqué de presse du DFI du 15.4.03; presse du 8 au 12.7 et du 2.9.03; 24h, 20.10.03; presse du 31.10, du 7 au 11.11, du 19 au 25.11.03; communiqué de presse du DFI du 12.6.03.

15) Presse des 31.1 et 1.2, presse du 17 au 24.5, du 5 au 8.9 et du 15.10.03.

- 16) Presse de 22 et 23.4.03.
- 17) Presse du 28.5 au 31.5 et du 12.10 au 16.10.04; NZZ, 27.10.04; presse du 4.11 au 6.11 et du 18.12.04.
- 18) Lib., 19.5.04.
- 19) LT, 15.6.04.
- 20) Presse des 15.6 et 16.6.04.
- 21) 24h, 5.4.05; NZZ, 30.4.05; Lib., 12.7.05; LT, 22.7.05; Lib., 6.8.05; LT, 19.8.05; 24h, 18.10.05; NZZ, 26.10.05; communiqué de presse du DFE, 21.10.05; NZZ, 2.12.05.
- 22) NF, 5.8.05.
- 23) BO CN, 2005, p. 775 s.; BO CE, 2005, p. 836 ss.; BO CE, 2005, Annexes III, p. 79 s.; BO CN, 2005, p. 774 s.
- 24) LT, 21.1.06; NZZ, 24.1.06; 24h et NZZ, 17.1.06; 24h, 21.2.06; Lib., et NZZ, 10.3.06; LT, 5.5.06; LT et NZZ, 5.6.06; NZZ, 7.6.06; LT, 12.6.06; LT, 26.9.06; LT et NZZ, 30.10.06.
- 25) 24h et NZZ, 28.2.06; LT, 2.3 et 3.3.06; NZZ, 8.5.06; LT, 26.5.06; NZZ, 15.8.06; 24h, 16.8.06; LT, 17.8.06; LT, 1.11.06.
- 26) Presse du 3.2.06.
- 27) 24h, 9.2.07; LT, 28.2.07; Lib., 9.5.07; communiqué de presse du CF, 26.6.07; TA, 12.7.07; Lib., 8.8.07; communiqué de presse du CF, 3.11.07; communiqué de presse du CF, 15.11.07; communiqué de presse du CF, 23.11.07; communiqué de presse du CF, 6.12.07.
- 28) 24h, 28.7.07; NZZ, 3.11.07.
- 29) LT, 5.2.08; NZZ, 7.2.08; communiqué de presse du DFE, 19.2.08; LT, 30.4.08 et 24h, 3.5.08; NZZ, 13.5.08; LT, 9.7.08 et presse du 13.7.08; LT, 5.9.08; LT, 19.11.08; NZZ, 25.11.08.
- 30) LT, 3.5.08; NZZ, 10.9.08; LT, 4.10.08.
- 31) NZZ, 11.11.08.
- 32) NZZ, 28.2.09; LT, 2 et 3.3.09; NZZ et BaZ, 28.10.09; NZZ, 18.11.09.
- 33) LT, 28.1.09.
- 34) Bund, 15.7.09; LT, 4.8.09; TA, 5.8.09.
- 35) TG, 27.2.09; LT, 1.12.09.
- 36) LT, 23.2.10; NLZ, 13.4.10; TG, 14.4.10; LT, 29.4.10; NZZ et LT, 6.5.10; NZZ; 29.5.10; LT, 17, 19 et 20.7.10; Lib., 19 et 20.7.10 et NZZ, 17 et 20.7.10; QJ, 16.8.10; QJ, 27.8.10; 24h, 24.9.10; NZZ, 5.10.10; QJ, 6.10.10; NZZ, 2.11.10.
- 37) NZZ, 18.1.10; TG, 2.2.10; NZZ, 12.2.10; LT, 13.2.10; NZZ, 23.3.10, 27.4.10 et 5.5.10; QJ, 28.6.10; LT, 29.6.10 et 25.8.10; TA, 21.11.10; Lib., 16.11.10.
- 38) LT, 8 et 9.1.10.
- 39) LT, 27.1.10.
- 40) LT, 10.4.10.
- 41) LT, 17.9.10.
- 42) NLZ, 12.2.11; NZZ, 26.4.11.
- 43) Medienmitteilung VBS vom 24.3.11; NZZ, 29.6.11; AZ, 14.7.11; NZZ, 15.7.11; Medienmitteilung VBS vom 8.11.11.
- 44) Medienmitteilung EDA vom 5.5.11; NZZ, 6.5.11.
- 45) AB NR, 2011, S. 2220.
- 46) NLZ, 14.02.12; Communiqué du DETEC du 17.2.12; Communiqué du DETEC du 28.6.12; Communiqué du DETEC du 4.7.12; Communiqué du DETEC du 1.10.2012; Communiqué du DETEC du 22.11.12.
- 47) Communiqué du DFE du 17.01.12; NZZ, 21.01.12; Communiqué du DFE du 10.02.12; Communiqué du DFE du 20.03.12; Communiqué du DFE du 30.04.12; Communiqué du DFE du 25.04.12; Communiqué du DFE du 21.06.12; Communiqué du DFE du 05.07.12; Communiqué du DFE du 11.10.12; Communiqué du DFE du 29.10.12 et 05.11.12; Communiqué du DFE du 28.11.12.
- 48) Communiqué du DFAE du 17.1.13; Communiqué du DFAE du 8.2.13; Communiqué du DFAE du 21.2.13; Communiqué du DFAE du 27.2.13; Communiqué du DFAE du 7.3.13; Communiqué du DFAE du 21.3.13; Communiqué du DFAE du 28.3.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 30.4.13; Communiqué du DFAE du 12.4.13; Communiqué du DFAE du 28.6.13; Communiqué du DFAE du 25.7.13; Communiqué du DFAE du 29.7.13; Communiqué du DFAE du 14.8.13; Communiqué du DFAE du 23.8.13; Communiqué du DFAE du 5.9.13; Communiqué du DFAE du 19.9.13; Communiqué du DFAE du 22.10.13; Communiqué du DFAE du 8.11.13; Communiqué du DFAE du 4.12.13.
- 49) Communiqué du DEFR du 8.2.13; Communiqué du DEFR du 19.2.13; Communiqué du DEFR du 9.4.13; Communiqué du DFAE du 18.4.13; Communiqué du DERF du 7.5.13; Communiqué du DERF du 17.5.13; Communiqué du DEFR du 29.5.13; Communiqué du DEFR du 20.6.13; Communiqué du DEFR du 4.7.13; Communiqué du DEFR du 2.9.13; Communiqué du DFF du 10.10.13; Communiqué du DEFR du 17.10.13; Communiqué du DEFR du 22.10.13; Communiqué du DEFR du 19.11.13; Communiqué du DEFR du 28.11.13.
- 50) Communiqué du DDPS du 24.5.13.
- 51) TG, 20.7.13.
- 52) BO CE, 2013, p. 846ss.
- 53) Communiqué du DFF du 25.9.13.
- 54) FF, 2013, p. 7325ss.; BO CN, 2013, p. 2067ss.; Communiqué du DEFR du 4.7.13; NZZ, 17.4.14; Lib, 16.7. et 11.12.13.
- 55) BO CE 2014, p. 348-362; LeTemps_20141218_ALE.pdf; Message ALE_20150903.pdf; Recueil officiel du droit fédéral; NZZ, TA, 2.7.14; LZ, 12.11.14
- 56) Communiqué de presse, 27.05.2014
- 57) BO CE 2014, p. 254.pdf; BO CE 2014, p. 703.pdf; BO CN 2014, p. 1303.pdf; BO CN 2014, p. 863 s..pdf; Message du Conseil fédéral concernant la nouvelle convention entre la Suisse et la Chine, 20.11.2013
- 58) BO CE, 2014, p. 253 ss.; BO CE, 2014, p. 254; BO CE, 2014, p. 703; BO CN, 2014, p. 1303; BO CN, 2014, p. 861 ss.; BO CN, 2014, p. 863 ss.; FF, 2013, p. 45 ss.
- 59) Communiqué du DDPS du 03.09.14
- 60) Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann rencontre le ministre du Commerce chinois Gao Hucheng.pdf
- 61) Communiqué du DFF du 06.02.2015
- 62) Communiqué du DFI du 17.09.2015
- 63) Communiqué du DFI du 30.09.2015
- 64) BO CE, 2016, p. 557; BO CN, 2016, p. 1422; FF, 2016, p. 1159 ss.
- 65) Medienmitteilung UVEK vom 16.1.17; Medienmitteilung UVEK vom 18.1.17; ÜDbersicht Abkommen; AZ, BaZ, Blick, NZZ, TA, TG, 16.1.17; AZ, BaZ, LZ, Lib, NZZ, TA, 17.1.17
- 66) Bericht APK-SR vom 31.1.19
- 67) AB NR, 2019, S. 584; BBI, 2007, S. 5536; Bericht APK-SR vom 4.11.19.; Memorandum of Understanding China-Schweiz
- 68) Mo. 19.4408; NZZ, 23.10.19; TA, 6.11., 25.11., 28.11.19; TA, 30.11.19; SoZ, 1.12.19
- 69) AB SR, 2019, S.1124 ff.; Bericht APK-SR vom 4.11.19
- 70) BO CE, 2015, p. 1233 ss.; BO CE, 2015, p. 1350; BO CN, 2015, p. 2165 ss.; BO CN, 2015, p. 2315; FF, 2015, p. 6707 ss.
- 71) FF, 1996, I, p. 617
- 72) FF, 1996, I, p. 617 ss.
- 73) FF, 2010, p. 415 ss.; BO CE, 2010, p. 233 ss.; BO CN, 2010, p. 292 ss.
- 74) Communiqué du DFF du 5.2.13.
- 75) Communiqué du DFF du 6.2.14.
- 76) Blick, 1.3.17; AZ, LZ, 2.3.17
- 77) AB NR, 2014, S. 893; AB SR, 2014, S. 255 f.; Medienmitteilung SNB vom 21.7.14; NZZ, 22.7.14